

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
 - Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
 - La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
 - L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse et Traitement Canalaires :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Déclaration de Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Préclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

111321

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6726

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Bennachir Ben Ali Hmed

Date de naissance : 28/12/59

Adresse :

104 Rue Ben Ali Hmed -

Marrakech

Tél. : 06 63 722 706

Total des frais engagés : 2000 + 180 + 460 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/03/2022

Nom et prénom du malade : Fath Hmed Age : _____

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection Rhumato-dégenerative

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RAM

Le : 12/04/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Hmed



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/03/22			250,00	Dr. M'hamed Rhumy - Cad. 1852 SIDI BOU EL ASSABLANCA 90.990 - Fax 0522 20 10 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 مَدْرِسَةُ بَنْزَرَانَ PHARMACIE BIR ANZARA Mme Ali Hajja Née LATIFI 94, Rue Cadi Mass Bd. Bir Anzara Tél.: 05 22 25 43 95 - CASABLA	01/03/22	188,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
RADIOLOGIE HAY HASSANI ANFA 0, imm. Commune - Route d'Azemmour Bd Sidi Abderrahmane - Casablanca Tel. 05 22 90 10 / 05 22 90 07 07	04/04/22	223 + 223	460,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'OD.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
25533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

مصحة المغرب CLINIQUE MAGHREB

70, Rue Al Kadi Iass - Maârif - Casablanca
Tél. : 05 22 990 990 (L.G) 25 81 11 - 23 45 39
Fax : 05 22 23 45 40

Casablanca, le

30.03.22

Dme Fadel Hind

Rx rockis cervical
FP.

Rx Rockis Osseuse
FP.



RADIOLOGIE HAY HASSANI
ANFA

10, Km Communal Route d'Azemmour
et Bd. Sidi Abderrahmane - Casablanca
Tel: 05 22 90 10 10 / 05 22 90 07 40



مركز الفحص بالأشعة
"حي الحسني - أنفا"

04/04/2022

Casablanca, le -----

Facture N° 1232/04/2022

Nom patient : FILALI HINDA

Examen(s) réalisé(s) : RACHIS LOMBAIRE FACE/PROFIL
RACHIS CERVICAL FACE/PROFIL

Date Examen(s) : 04/04/2022

Montant : 460 DH

Montant Produits : 0,00 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
MONTANT TOTAL :
QUATRE CENT SOIXANTE DIRHAMS

RADIOLOGIE HAY HASSANI
ANFA

10, Imm. Communal Angle route d'Azemmour
et Bd. Sidi Abderrahmane - Casablanca

BP 229010101555 - 05 22 90 07 07

10, Imm. Communal. Angle route d'Azemmour et Bd. Sidi Abderrahmane Casablanca

Tél. : 05 22 90 10 10 / 05 22 90 07 07 - Fax : 05 22 93 37 13

Pantente : 35 00 38 66 - TVA : 73 39 10 - IF : 2221555 - ICE : 001686337000022

مصحة المغرب CLINIQUE MAGHREB

70, Rue Al Kadi lass - Maârif - Casablanca
Tél. : 05 22 990 990 (L.G) 25 81 11 - 23 45 39
Fax : 05 22 23 45 40

Casablanca, le

30.03.22

Dose Fredd Hindo.

① Nociceptil Gel

100g x 2/j.

② Prascédine 300

188,00

1g/j x 3 mois

مصحة بير انزاران
PHARMACIE BIR ANZARAN
Mme. Alj Najah LAHLC
94, Rue Cadi Iyass Bd. Bir Anzara
TÉL: 05 22 25 43 95 - CASABLANCA

Dr. H. MAGHREB
Rhumatologue
Casablanca
Tél: 05 22 990 990 (L.G)
Fax: 05 22 23 45 39
e-mail: hmaghreb@casamail.com



PPU 188.00 DH



Dr. O. Alami

Spécialiste en Radiologie
Lauréate de l'Université Nancy I
Ex Radiologue au CHU Ibn Rochd

Dr N. Faris

Spécialiste en Radiologie
Lauréate de l'Université Nancy I
Ex Radiologue au CHU Ibn Rochd

04/04/2022

PATIENT : Mme.FILALI HINDA
EXAMEN(s) REALISE(s) : RACHIS CERVICO LOMBAIRE FACE/PROFIL

Cher Docteur,
Je vous remercie de nous avoir adressé votre patiente dont voici le résultat de l'examen.

RACHIS CERVICAL F/P

- ❖ Trame osseuse de minéralisation normale et homogène.
- ❖ Absence de dysharmonie de courbure tant de face que de profil.
- ❖ Alignement régulier des murs antérieur et postérieur.
- ❖ Bon respect de la hauteur des corps vertébraux et des disques inter vertébraux.
- ❖ Pincement discal C4-C5 et C5-C6, avec ostéophytose somatique antéro postérieure et uncarthrose bilatérale.

AU TOTAL

Ostéo-unco-discopathie C4-C5 et C5-C6.

RACHIS LOMBAIRE F/P

- ❖ Trame osseuse de minéralisation normale et homogène.
- ❖ Scoliose lombaire à convexité gauche
- ❖ Alignement régulier des murs antérieur et postérieur.
- ❖ Bon respect de la hauteur des corps vertébraux et des disques inter vertébraux.
- ❖ Hémilombalisation gauche de S1.
- ❖ Calcifications à projection pré et para vertébrale, probablement ganglionnaires et aortiques.

AU TOTAL

Hémilombalisation de S1.

Calcifications abdominales.

Confraternellement
DR N.FARIS